

8 mars 2013 : Journée Internationale de la Femme La CFTC Rhône-Alpes célèbre les femmes toute l'année

La journée internationale de la femme a lieu ce vendredi 8 mars 2013. C'est l'occasion de pouvoir rendre hommage aux femmes qui luttent pour l'amélioration des conditions de la gente féminine et faire le bilan sur la situation de la femme dans notre société actuelle.

Les femmes ont toujours participé à la vie économique, professionnelle, syndicale. Elles sont d'ailleurs à l'origine de la CFTC au travers des syndicats féminins. En effet, en 1899, Mlle Marie-Louise ROCHEBILLARD (1860 – 1936) crée les premiers syndicats féminins chrétiens à Lyon qui resteront pendant plus d'un demi-siècle, les rares syndicats gérés par des femmes.

Si depuis quelques années la situation des femmes s'est améliorée il reste cependant de nombreuses inégalités entre les femmes et les hommes.

Ainsi, selon les chiffres de l'INSEE, si les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail avec un taux d'activité qui se rapproche de celui des hommes mais il se réduit avec la maternité : 80 % des femmes sans enfant travaillent contre 66 % avec 2 enfant et 42 % avec 3 enfants. L'accès des femmes au marché du travail varie avec la situation matrimoniale et le nombre d'enfants. La monoparentalité, qui est en grande partie féminine, augmente en effet fortement le risque de rester sans emploi, mais aussi d'occuper un emploi précaire. 82 % des salariées sont à temps partiel, bien souvent subi, avec des horaires décalés et restent trois fois plus souvent en sous-emploi que les hommes. La différence de salaire entre les hommes et les femmes reste importante avec 27%. Au niveau personnel, 80 % des tâches domestiques et 70% des tâches parentales sont assurées par les femmes.

La CFTC a notamment pour ambition de permettre une conciliation et une articulation des temps de vie au quotidien et sur l'ensemble de la vie active offrant à chacune et à chacun la possibilité de vivre des mobilités positives entre la vie sociale (familiale, associative...) et professionnelle.

Pour célébrer toutes les femmes en cette journée particulière et faire avancer leur situation, les Unions Départementales de la CFTC Rhône-Alpes organisent plusieurs événements :

- Rencontre des salariées dans différentes rues et commerces de Rhône-Alpes afin de les informer sur leurs droits,
- Petits déjeuner conférence et de témoignages de femmes engagées qui parleront de leurs actions, de leurs motivations et comment aujourd'hui elles apportent leur aide à d'autres femmes.

Pour tout ce qui touche à leur quotidien de femme mais aussi de mère de famille, à leurs aspirations, aux freins qu'elles peuvent subir, ... la CFTC Rhône-Alpes accompagne toute l'année les salariées, les oriente si besoin en apportant des conseils sur leurs droits, sur leurs diverses démarches car l'égalité professionnelle et la conciliation des temps de vie ne se défendent pas qu'un seul jour de l'année ! Pour qu'un jour nous n'ayons plus à mettre en lumière la situation précaire des femmes et que leurs droits soient reconnus et respectés 365 jours / an.

En charge du dossier :

Jacques BALAIN, Secrétaire Général - Tél. 06 03 02 16 89 - Mail : jacques.balain@free.fr

Contact presse :

Cécile Biol – Tél. 04 78 53 18 57 – Mail : cftc-rhone-alpes@wanadoo.fr

Union Régionale CFTC Rhône-Alpes

214 avenue Félix Faure – 69441 LYON Cedex 03

Tél. : 04 78 53 18 57 -Fax : 04 72 33 15 51

cftc-rhone-alpes@wanadoo.fr et www.cftc.fr